
LE PROPAGATEUR

Volume IV, 15 Septembre, 1893, Numéro 14

BULLETIN

11 Septembre 1893.

* * Le général Dodds est parti le 10 août pour retourner au Dahomey. Il avait des instructions secrètes contenues dans des enveloppes cachetées qu'il ne devait ouvrir qu'après son départ. Comme on le sait la pacification du Dahomey n'est pas encore complète, Béhanzin est toujours menaçant et la conquête ne sera définitive que lorsque ce tyran aura fait sa soumission.

Cette campagne du Dahomey qui a coûté tant d'argent à la France et qui a vu couler tant de sang généreux, aurait pu être évitée si on avait voulu suivre les conseils du vice-amiral de Cuverville en 1890. Faute d'avoir alors suivi ces conseils on a été obligé de tout recommencer, l'année dernière, dans des conditions extrêmement défavorables.

Des dépêches de Paris, en date du 4 Septembre, annoncent que le général Dodds n'entrera de nouveau en campagne qu'après avoir reçu des renforts de France,

* * *

* * Un grave événement, qui aurait pu avoir des conséquences funestes et causer une guerre européenne, est arrivé le 17 août dernier à Aigues-Mortes, dans le département du Var, en France. Des Français et des Italiens, travaillant ensemble dans les marais salants d'Aigues Mortes, se sont pris de querelle et les Français ont massacré un certain nombre de leurs adversaires. On ne sait pas positivement quels ont été les agresseurs, chaque parti accusant l'autre.

La nouvelle de ce triste événement s'est répandue immédiatement dans toute l'Europe et elle y a causé un malaise inexprimable. En Italie elle a été accueillie par des cris de rage et de vengeance et par des appels forcenés à la guerre. Des manifestations anti-françaises ont eu lieu en beaucoup d'endroits, notamment à Gènes, à Catane et à Rome où la populace a essayé de détruire le séminaire français. Des foules immenses parcouraient les rues en proférant des menaces de mort contre les français et en acclamant l'Allemagne. C'est la reconnaissance de l'Italie et c'est ainsi qu'elle récompense la France pour tout ce qu'elle a fait pour elle. Les dommages causés aux propriétés françaises en plusieurs endroits sont considérables.